



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARIÈGE

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES
AFFAIRES JURIDIQUES

ELECTIONS ET LA POLICE ADMINISTRATIVE

DOSSIER SUIVI PAR : MME VERGEOT

ghislaine.vergeot@ariège.gouv.fr

TEL : 05.61.02.10.68

fax : 05.61.02.11.53

**Demande d'inscription à l'examen du certificat
de capacité professionnelle de conducteur de taxi (CCPT)**

Afin de vous inscrire il vous appartient de remplir ce formulaire et de le transmettre **uniquement par voie postale ou dans la boîte aux lettres** de la préfecture de l'Ariège accompagné des pièces justificatives listées en dernière page.

LE CANDIDAT

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom.....

Prénoms.....

Nom d'usage (facultatif) ou nom d'époux (se).....

Date de naissance / ___ / ___ / ___ / ___ à.....

Nationalité..... Département ou pays.....

Adresse.....

Téléphone..... Portable:.....

Fax:..... Adresse électronique.....

Titulaire du CCPCT : Oui Non Obtenu le :..... Département :.....

Titulaire de la carte professionnelle : Oui Non N°:.....

Délivrée le :..... Par le préfet le :.....

Inscription dans un centre de formation : Oui Non

Si oui, préciser lequel :.....

UNITES DE VALEUR PRESENTEES PAR LE CANDIDAT

Une ou plusieurs unités de valeurs (cochez les cases) UV1 UV2 UV3 UV4

Dont l'épreuve écrite optionnelle d'anglais de l'UV 2 Oui Non

Fait à..... le.....

Signature :

(Formalités et pièces à fournir au verso)

PIECES A FOURNIR

- une photocopie de la carte nationale ou du passeport **en cours de validité**,
- une copie ou un extrait d'acte de naissance,
- pour les candidats étrangers non ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen, une photocopie de la carte de séjour autorisant à exercer une activité professionnelle en France,
- une photocopie recto verso de votre permis de conduire, catégorie B, délivré depuis plus de trois ans à la date de dépôt du dossier ou depuis plus de deux ans si vous avez suivi un apprentissage anticipé de la conduite,
- une photocopie de votre carte BTARS en cours de validité (pour les titulaires du permis B qui transportent déjà des personnes) **ou** le certificat médical délivré par un médecin spécialement agréé,
- une photocopie de l'attestation d'obtention de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » **délivrée depuis moins de 2 ans au moment du dépôt du dossier**, ou pour les ambulanciers l'AFGSU 1 ou 2 **diplôme de moins de 4 ans à la date du dépôt du dossier**,
- 3 enveloppes format **16 cm x 23 cm**, affranchies à **0,90 €** ou « prêt à poster 50 g », libellées à votre adresse,
- copie éventuelle de la ou des attestations de réussite à une ou plusieurs unités de valeur de l'examen de capacité professionnelle de conducteur de taxi,
- 4 photographies d'identité,
- chèque(s) de 19 € libellés à l'ordre du Trésor Public (**un chèque pour chaque unité de valeur à laquelle vous souhaitez vous inscrire**)

DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription à l'intégralité des unités de valeur, ou à certaines d'entre elles, doivent être déposées ou adressées, **au moins deux mois avant** la date de début de la session à laquelle le candidat souhaite participer, le cachet d'arrivée ou le cachet de la Poste faisant foi.

L'attestation de réussite à l'unité d'enseignement « **Prévention et secours civiques de niveau 1** » peut toutefois être adressée **au plus tard un mois avant** la date de début de la session

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE A SON EXPEDITEUR

Adresse d'envoi :

Préfecture de l'Ariège
Direction des libertés publiques,
des collectivités locales et des affaires juridiques
Elections et Police administrative
2, rue de la Préfecture –Préfet Claude Erignac – BP 40087
09007 FOIX